

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy**

Séance du : 12 avril 2021

Convocation du : 6 avril 2021

Le douze avril deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérard GRIFFIT, secrétaire.

**Présents** : Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérard GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

**Absents et excusés** : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Anne-Marie GROS, Laurent CELCE, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Josette REVOUX, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

**Pouvoirs** : Jacques FRANCOU excusé a donné pouvoir à Christian AUBERT  
Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE  
Anne-Marie GROS excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT  
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,  
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT  
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT  
Claude DUBUT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

**ORDRE DU JOUR : Affectation de résultats du Budget Principal - 2020.**

Le Président informe les délégués de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy des résultats de l'année 2020 pour le Budget Principal :

- un excédent de fonctionnement de : 2 448 002.36 €

- un déficit d'investissement de : 516 407.01 €

Le montant du solde des restes à réaliser est de : 339 803.68 €

**Le besoin de financement en investissement est de : 176 603.33 €**

Le Président propose :

- d'affecter la somme de 176 603.33 € en réserves d'Investissement,
- de reporter en section de fonctionnement, la somme de 2 271 399.03 € en excédent.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Président, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'affectation du résultat du budget Principal comme indiqué ci-dessus.

|                                    |           |                |            |
|------------------------------------|-----------|----------------|------------|
| Nombre de membres en exercice : 37 |           |                |            |
| Votants : 23 + 7 pouvoirs          | Pour : 30 | Abstention : 0 | Contre : 0 |

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210412-De41\_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Le Président,

Michel RICOU-CHARLES